



S'INFORMER



SE FORMER



DÉCOUVRIR



S'INSCRIRE



PARTICIPER



SE RÉINVENTER

CATALOGUE DE FORMATION



SOMMAIRE INTERACTIF

AU PRÉALABLE

L'édito	3
L'équipe de formation	4
Les repères	5

LES BONNES PRATIQUES

Les bulletins d'inscription	28
Les modèles de lettres de congés de formation	35
Référentiel animateur	38
La législation	39
Les partenaires	39
L'information confédérale	40
L'application	41

LES FORMATIONS

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX	
Découverte du mandat fédéral	6
Pratique de la syndicalisation	7
Animation d'équipe	8
Les principes de la négociation	9
Diagnostic d'entreprise et stratégie syndicale	10
Négociation obligatoire en entreprise et BDESE	11
CURSUS DES ÉLUS	
CSE - Les incontournables	12
Les avis du CSE	13
Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)	14
SPÉCIFIQUES	
Négociateur de branche	15
Égalité professionnelle et qualité de vie et conditions de travail	16
Prévention des risques professionnels	17
Maladies professionnelles	18
Prévention des risques psychosociaux	19
Violences sexistes et sexuelles au travail	20
Agir pour l'insertion et le maintien de l'emploi des personnes en situation de handicap	21
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA en entreprise et en administration	22
RESPONSABLES DE SYNDICAT	
Stratégie de syndicalisation	23
Agir collectivement dans le syndicat	24
DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ	
Préparer et gagner les élections professionnelles	25
Pratique de la syndicalisation	26
FORMATEUR - ANIMATEUR	
Formateur - animateur	27

L'ÉDITE



La CFDT, première organisation syndicale pour la troisième fois consécutive, entend poursuivre et amplifier son engagement dans la formation syndicale, levier indispensable pour armer les adhérents CFDT face aux enjeux sociaux et politiques actuels !

C'est pourquoi, dans un contexte politique national incertain, marqué par une crise de confiance et d'atteinte à la démocratie, il est primordial de réaffirmer nos valeurs. C'est en étant bien formés que nous pourrons agir collectivement sur les décisions qui nous concernent tous et lutter contre les dérives.

À la CFDT Services, nous nous engageons collectivement dans un effort massif de formation, tant pour nos militants que pour nos responsables syndicaux.

Les responsables ont à la fois pour mission d'encourager les adhérents à se former et de poursuivre leur propre parcours pour continuer d'acquérir des outils nécessaires à l'exercice de leur mandat. Incarner et faire vivre nos valeurs fondamentales doit être notre boussole car c'est ainsi que nous combattrons toutes les tentatives de mise en danger de la démocratie.

Être première organisation syndicale impose aussi une responsabilité accrue pour faire évoluer l'offre de formation afin de répondre aux nouveaux défis sociaux, économiques, technologiques, environnementaux.

Ensemble, réaffirmons nos valeurs, soyons plus nombreux et engageons-nous pour une CFDT mieux formée !

Sandrine VILLALON

Secrétaire Nationale
en charge de la Formation

L'ÉQUIPE FORMATION



- **Sandrine VILLALON**
Secrétaire Nationale
en charge de la Formation
svillalon@services.cfdt.fr
06 60 23 01 80



- **Stéphane TAILLER**
Responsable du service DOF
Développement Organisation Formation
stailler@services.cfdt.fr
06 50 59 33 10



- **Marie Annick IGNACE BUCCIOL**
Secrétaire Fédérale
en charge de la Formation
mignacebucciol@services.cfdt.fr
07 82 89 73 02



- **Majda BAHRI**
Assistante administrative Formation
mbahri@services.cfdt.fr
01 48 10 54 40



- **Ousseynou TRAORE**
Assistant Formation
otraore@services.cfdt.fr
06 08 09 28 71

L'ÉQUIPE DU RÉSEAU ANIMATEUR



- **Stéphane MERCIER**
Animateur de Formation
s.mercier@services.cfdt.fr
06 73 35 56 27



- **Zohra BEADES**
Animatrice de Formation
zohrabcfdt@gmail.com
06 01 30 14 40



- **Olivier VAITY**
Animateur de Formation
vaityolivier@gmail.com
06 84 99 72 02



Le réseau

LES REPÈRES



Les objectifs



Le public



Prérequis



Le programme / contenu de la formation



Les modalités pédagogiques



Durée



Coût



Les inscriptions en ligne



Le retour au sommaire en un clic

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

1

DÉCOUVERTE DU MANDAT FÉDÉRAL



OBJECTIFS



Parfaire sa connaissance
du fonctionnement de la CFDT
Maîtriser le mandat à travers
la charte fédérale

PUBLIC



- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE

PROGRAMME



- Appréhender la section syndicale
- Comprendre la place centrale du syndicat dans le fonctionnement de la CFDT
- Clarifier le fonctionnement de la CFDT
- La représentativité
- L'identité, le fonctionnement démocratique (le congrès) et les valeurs de la CFDT
- Le fédéralisme
- La délégation, le mandat
- La charte des mandatés fédéraux
- Le diagnostic du fonctionnement de la section syndicale CFDT dans l'entreprise
- Organiser le débat d'actualité revendicative
- Poser les objectifs et les traduire dans un plan de travail
- Prévoir le cursus de formation d'un mandaté fédéral

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

2

PRATIQUE DE LA SYNDICALISATION



OBJECTIFS

- Faire de la fonction de « développeur » une fonction inhérente à l'engagement CFDT
- Appréhender les problématiques « Services » liées à la précarité, au *turn over* des salariés, à la typologie des entreprises
- Connaître le projet revendicatif fédéral
- Construire la fidélisation des adhérents à travers des pratiques participatives



PUBLIC

- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE



PRÉREQUIS

**Avoir suivi la formation
« Découverte du mandat Fédéral »**



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



PROGRAMME

- Établir un diagnostic de sa pratique syndicale
- Faire le lien avec la formation DMF
- Comprendre le choix du syndicalisme d'adhérents
- Combiner les techniques et les outils CFDT pour proposer l'adhésion et faire adhérer
- Produire un plan de développement



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

3

ANIMATION D'ÉQUIPE



OBJECTIFS



À l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité d'organiser le fonctionnement d'une équipe pour être plus efficace collectivement en matière d'action revendicative, de développement et de participation à la vie de l'organisation

PUBLIC



- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE

PRÉREQUIS



**Avoir suivi la formation
« Pratique de syndicalisation »**

PROGRAMME



- Les différentes représentations du mot « animation »
- Sociologie des organisations
- Le fonctionnement de la section
- La motivation
- Les compétences
- Déléguer en confiant des missions
- Suivre et contrôler, comment traiter les erreurs
- Gérer les conflits
- Clarifier les règles de fonctionnement
- Organiser et conduire une réunion pour prendre une décision
- Se fixer des objectifs, définir et conduire un projet

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

4

LES PRINCIPES DE LA NÉGOCIATION



OBJECTIFS



- Comprendre les processus de la négociation,
- Développer des pratiques qui favorisent l'implication des militants

PUBLIC



- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE

PRÉREQUIS



**Avoir suivi la formation
« Pratique de syndicalisation »**

PROGRAMME



- Auto-bilan des militants à la négociation
- Définition et origine de la négociation
- Approche juridique et pratique de la négociation collective
- Déroulement et expérimentation d'un processus de négociation
- Les différentes séances
- Avant, pendant et après la négociation
- L'information sur le déroulement du processus de négociation
- Un accord de droit syndical

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

5

DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE ET STRATÉGIE SYNDICALE

FORMATION RÉALISÉE AVEC UN EXPERT



OBJECTIFS

- Outiller le militant pour poser le diagnostic de la situation économique et sociale de l'entreprise
- Mieux définir les priorités revendicatives et planifier l'action syndicale sur toute la durée du mandat



PUBLIC

- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE



PRÉREQUIS

Avoir suivi les formations
« **Animation d'équipes** » et
« **Les principes de la négociation** »



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



PROGRAMME

- Analyser la situation d'une entreprise sur le plan stratégique et social
- Prioriser vos thèmes de revendication et vos enjeux de négociation en fonction du diagnostic posé
- Maîtriser l'agenda social et les synergies entre les négociations des accords et les consultations du CSE
- Planifier votre action syndicale sur la durée de votre mandat



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

6

NÉGOCIATION OBLIGATOIRE EN ENTREPRISE ET BDESE

OBJECTIFS

- Connaître le périmètre de la négociation, la loi et son évolution



PUBLIC

- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR) désignés ou qui vont l'être,
- RS au CSE



PRÉREQUIS

Avoir suivi les formations « Animation d'équipes » et « Les principes de la négociation »



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



PROGRAMME

- Connaître les informations légales
- Comment faire et aborder aussi complètement que possible les enjeux de la négociation obligatoire
- Connaître les positions de la fédération
- Élaborer un cahier revendicatif



DURÉE

4 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

CURSUS DES ÉLUS

1 CSE - LES INCONTOURNABLES



OBJECTIFS

- Exercer son mandat d'élu au sein du CSE en déclinant les quatre axes d'un dialogue de qualité
- Être acteur du dialogue social dans le cadre du fonctionnement et la mise en œuvre des missions de l'instance CSE
- Développer des pratiques syndicales collectives et démocratiques porteuse de l'expression collective des salariés et produisant un dialogue social de qualité



PROGRAMME

- La légitimité des élus face aux obligations de l'employeur
- Les outils et les moyens du CSE
- Le fonctionnement du CSE
- La mission et les attributions dévolues au CSE
- Pratiques du CSE et interaction avec l'entreprise



PUBLIC

- Élus titulaires CSE,
- Élus suppléants CSE (sous conditions de financement et de congé)



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Frais d'hébergement et de repas en sus
Prise en charge par le CSE ou l'employeur

CURSUS DES ÉLUS

2 LES AVIS DU CSE



OBJECTIFS



Cette formation doit permettre aux élus CSE CFDT de :

- Maîtriser *in fine* une formalisation des avis en ayant la capacité de comprendre les enjeux au regard des contextes économiques, sociaux et environnementaux
- Savoir élaborer un argumentaire recevable quelle que soit la position décidée. Il est primordial pour les élus de savoir argumenter par eux-mêmes, en s'aidant des experts, soit dans la construction des analyses soit dans la recherche d'informations

PUBLIC



- Élus titulaires CSE,
- Élus suppléants CSE (sous conditions de financement et de congé)

PRÉREQUIS



Avoir suivi la formation
« CSE - Les incontournables »

PROGRAMME



- Comprendre l'importance de la qualité des avis rendus par le CSE
- Savoir analyser les données, celles de la BDESE, mais aussi des éléments de contexte
- Argumenter toutes réponses en s'appuyant sur les plateformes revendicatives CFDT
- Communiquer sur les avis du CSE

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

2 JOURS



COÛT

400€ / Participant

Frais d'hébergement et de repas en sus
Prise en charge par le CSE ou l'employeur

CURSUS DES ÉLUS

3

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)



OBJECTIFS



- S'approprier les fonctions et missions du mandat SSCT à la CFDT
- Acquérir les bases d'une méthode d'analyse sur l'organisation et les conditions de travail

PROGRAMME



- Repérer les évolutions législatives de la prise en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Identifier les orientations politiques CFDT en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail et donner du sens à notre action
- Différencier les obligations et responsabilités de l'employeur en matière de santé, sécurité au travail des attributions et missions SSCT du CSE
- Observer une situation de travail à l'aide d'une grille d'observation
- Identifier les conditions facilitant la parole des salariés sur leur travail à l'aide d'un support d'entretien pour recueillir l'information
- S'approprier les enjeux et la méthodologie d'analyse des indicateurs chiffrés
- Préconiser des actions de prévention et adapter sa stratégie d'action
- Amorcer le plan d'action SSCT et l'intégrer dans le plan de travail du CSE
- Élaborer l'agenda social du CSE concernant les questions de Santé, Sécurité et conditions de travail

PUBLIC



- Élus titulaires CSE,
- Élus suppléants CSE

PRÉREQUIS



**Avoir suivi la formation
« CSE - Les incontournables »**

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

5 JOURS



COÛT

36 x smic horaire par jour

Frais d'hébergement et de repas en sus
Prise en charge par l'employeur

NÉGOCIATEUR DE BRANCHE

OBJECTIFS



- Comprendre le contexte et les enjeux de la négociation de branche, en retracant l'histoire et l'environnement de la branche en maîtrisant les logiques et les règles juridiques qui structurent la négociation collective
- Développer des compétences opérationnelles pour concevoir et conduire une négociation de branche, en définissant les mandats, les stratégies de négociation et en intégrant des priorités CFDT dans des revendications adaptées

PUBLIC



- Mandaté·es par la Fédération pour faire partie de l'équipe de négociation nationale de la branche d'activité

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe

PROGRAMME



- Comprendre les représentations
- Retracer l'histoire de la branche et son environnement
- Définir le mandat du négociateur
- Identifier la place de la négociation de branche dans la stratégie CFDT
- Maîtriser les logiques et stratégies de la négociation
- Connaître les principales règles juridiques de la négociation collective de branche
- Connaître le fonctionnement des commissions de branches
- Concevoir le processus de négociation

DURÉE



3 JOURS

COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1



OBJECTIFS

- Aborder les enjeux de l'égalité professionnelle, du handicap et de la pénibilité
- Identifier les acteurs (internes et externes) et construire des stratégies d'analyse qui sont, pour la CFDT, des marqueurs de notre engagement syndical



PUBLIC

- Délégués syndicaux centraux (DSC),
- Délégués syndicaux nationaux (DSN),
- Délégués syndicaux régionaux (DSR),
- Équipe de négociateurs d'entreprise ou d'établissements,
- Militants chargés des dossiers dans les collectifs ayant suivi le module de base



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Mises en situations
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



PROGRAMME

- Appréhender les nouvelles dispositions des accords
- Étudier des documents et exercices pratiques
- Développer une plateforme revendicative
- Travailler sur des argumentaires permettant de valoriser les résultats obtenus



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

2

OBJECTIFS



Bien que l'évaluation des risques professionnels (EVRP) relève de la responsabilité de l'employeur, elle constitue une étape cruciale de la démarche de prévention à laquelle l'ensemble des acteurs de l'entreprise doit participer.

Un socle de connaissance minimum permettra aux militants CFDT :

- D'appréhender et d'analyser les situations de travail à risques
- D'être apte à identifier, analyser et classer les risques dans l'objectif de définir différents types d'actions de prévention (primaires, secondaires, tertiaires)

PUBLIC



- Élus CSE,
- Représentants de proximité,
- RS au CSE,
- Référents HSST
- Tout autre adhérent intéressé par le sujet

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe

PROGRAMME



Connaître les différentes notions, méthodes et outils qui existent pour avoir la capacité de contribuer à l'évaluation des risques dans l'entreprise :

- Maîtriser et savoir transposer les principes généraux de prévention dans les situations de travail à risque
- Repérer les risques selon différentes approches (*a priori*, *a posteriori*, par l'accident), et les classer selon la criticité et l'acceptabilité
- Acquérir un socle de compétences pour participer activement au recueil de l'EVRP et établir le document unique
- Connaître les principales méthodes d'analyses pour observer, comprendre puis agir sur les différents niveaux de prévention



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

MALADIES PROFESSIONNELLES

3

OBJECTIFS



- S'approprier la définition de la maladie professionnelle
- Repérer les indicateurs de risques professionnels provoquant la maladie
- Pouvoir engager une action en reconnaissance de la maladie professionnelle
- Faire de cette reconnaissance une action syndicale

PRÉREQUIS



Avoir suivi la formation « PRP »

PROGRAMME



- Les sources juridiques
- Le pouvoir médical
- La présomption d'imputabilité
- La réparation forfaitaire
- La reconnaissance des maladies professionnelles
- Les tableaux des maladies professionnelles, leurs constructions
- La notion de temps et les maladies professionnelles
- Le système complémentaire
- La perte de la présomption d'imputabilité
- La procédure de déclaration de la maladie professionnelle
- Le FIVA (fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) et les CIVI (commission d'indemnisation des victimes d'infractions)
- Les possibilités d'intervention du syndicat
- Comment éviter les contentieux

PUBLIC



- Élus CSE,
- Représentants de proximité,
- RS au CSE,
- Référents HSST
- Tout autre adhérent intéressé par le sujet



Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

4

OBJECTIFS



- Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel
- Connaître la notion de risques psychosociaux, acquérir un langage commun
- Savoir différencier les familles de risques psychosociaux
- Comprendre les liens entre le travail, les risques psychosociaux et leurs conséquences sur la santé et sur l'entreprise
- Connaître les différents types d'action de prévention des risques psychosociaux et repérer les actions pour une prévention durable

PUBLIC



- Élus CSE,
- Représentants de proximité,
- RS au CSE,
- Référents HSST
- Tout autre adhérent intéressé par le sujet

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe

PROGRAMME



- Principes généraux de prévention et situations stressantes
- Effets du stress, reconnaître les causes du risque, et les relier à des conséquences possibles
- Facteurs de RPS, les classer dans les familles de risques et distinguer les causes/effets/conséquences
- Différencier le stress aigu du stress chronique, appréhender les notions de TMS et de BO
- Violences internes/externes, le harcèlement moral, le stress post traumatique comme des RPS
- Mise en pratique de l'écoute active
- Bases législatives et réglementaire
- Travail autour des actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

PRÉREQUIS



Avoir suivi la formation « PRP »



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

5

OBJECTIFS



- Mettre en place la prévention des VSST en entreprise

PUBLIC



- Référent·es contre le harcèlement sexuel au CSE
- Les syndicats signataires de la charte



Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe
- En distanciel



DURÉE

1 JOUR

PROGRAMME

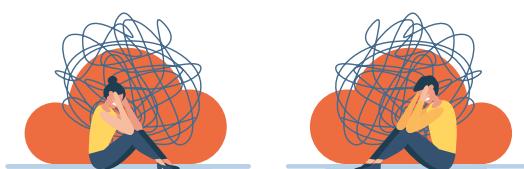


- Identification de la réalité quantitative et qualitative
- Connaître le contexte législatif
- Clarifier ce que sont les VSST
- Renforcer la prise en charge de la prévention
- Prendre en charge syndicalement les victimes

FINANCEMENT

En application de l'article R. 2315-20 et R. 2315-21 du code du travail, cette formation est **à la charge de l'employeur pour les référent·es contre le harcèlement sexuel**.

Soit : maintien du salaire, frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et frais pédagogiques en plus, qui s'élèvent à 36 fois le smic horaire par jour et par stagiaire



AGIR POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

6

OBJECTIFS



- Sensibiliser aux questions du handicap pour mobiliser les ressources internes à l'entreprise

PUBLIC



- Élus CSE,
- Membres de la CSSCT,
- Tout militant sensibilisé par ce sujet
- Mandatés aux commissions (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP) et toute personne référente



Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret de stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe

PROGRAMME



- Définir et appréhender la notion de handicap dans la société
- Connaître et savoir utiliser les textes et la réglementation
- Construire l'action syndicale de la CFDT dans l'entreprise, l'établissement, l'administration
- Informer et sensibiliser les travailleurs sur le Handicap
- Négocier un accord sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des (TSH) dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

AGIR SYNDICALEMENT SUR LE DÉPLOIEMENT DE L'IA EN ENTREPRISE ET EN ADMINISTRATION

7

OBJECTIFS



- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle
- Acculturer les militants au vocabulaire et aux différents usages possibles des outils d'IA dans le travail
- Sensibiliser aux enjeux et aux impacts du déploiement des outils d'IA dans le travail
- Connaître les différents leviers et outils règlementaires qui permettent de discuter du déploiement du numérique
- Connaître les éléments qui doivent être discutés lors du déploiement d'un outil.
- Être proactif dans la démarche de l'arrivée de l'IA quand bien même ce n'est pas d'actualité dans l'entreprise
- Développer une démarche de proximité, d'animation de temps d'échange avec les salariés, d'analyse de leur problématique et de la proposition de l'adhésion

PUBLIC



- Syndicats et collectifs



PROGRAMME



- Présentation de la formation
- Évaluer la compréhension initiale et les attentes des participants
- Acculturer les militants au vocabulaire et aux usages de l'IA dans le travail
- Être proactif dans une démarche de l'arrivée de l'IA quand bien même ce n'est pas d'actualité dans l'entreprise > Objectif : **anticipation**
- Comprendre l'IA
- Sensibiliser aux enjeux et impacts du déploiement de l'IA
- Connaître les leviers et outils règlementaires
- Redynamiser la cohésion de groupe
- Connaître les éléments qui doivent être discutés lors du déploiement d'un outil IA
- Découvrir et maîtriser les outils et ressources proposés par la CFDT pour accompagner les militants dans leur compréhension et leur action face aux enjeux de l'IA
- Développer une démarche de proximité, d'animation de temps d'échange avec les salariés, d'analyse de leur problématique et de la proposition de l'adhésion dans un contexte de déploiement d'IA
- Évaluer et conclure



DURÉE

Travail préparatoire
en temps asynchrone
+ 1 JOUR en présentiel



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

RESPONSABLES DE SYNDICAT

STRATÉGIE DE SYNDICALISATION



OBJECTIFS

- Permettre aux responsables de syndicat d'être en mesure de construire une stratégie de syndicalisation à travers des méthodes et outils
- Développer la notion de syndicalisme d'adhérent
- Travailler dans des branches non pourvues d'adhérents pour créer de nouvelles sections



PUBLIC

- Secrétaires de syndicat
- Responsables de développement



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



PROGRAMME

- Construire le diagnostic du syndicat
- Comprendre la notion de syndicalisme d'adhérents
- Appréhender les mécanismes de l'adhésion
- Intégrer ce qu'est une politique de syndicalisation pour un syndicat
- Mettre en œuvre un plan de syndicalisation



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

RESPONSABLES DE SYNDICAT

AGIR COLLECTIVEMENT DANS LE SYNDICAT



OBJECTIFS



- Développer les fonctions d'élaboration et de conduite de projet
- Prendre toute sa place comme clé de voûte de notre fonctionnement démocratique
- Jouer son rôle et renforcer les liens avec ses sections syndicales

PROGRAMME



- Identifier le rôle d'une SS dans le fonctionnement du syndicat
- Identifier les missions et fonctions au sein du syndicat
- Appréhender la structuration et le fédéralisme
- Comprendre l'approche politique d'un congrès
- Permettre aux stagiaires d'avoir une photographie partagée
- Diagnostic de votre syndicat
- Valider la connaissance des stagiaires sur leur rôle
- Identifier les postes et responsabilités de chacun
- Comprendre les enjeux de la résolution
- Présentation du travail intersession
- Connaître les réunions au syndicat, les préparer et les animer
- Comprendre les enjeux du conseil syndical
- Organiser et maîtriser les règles d'un débat
- Maîtriser l'importance des mandats dans l'organisation
- Optimiser la communication au syndicat
- Comprendre l'intérêt de mettre en place des permanences
- Coacher votre syndicat

PUBLIC



- Responsables de syndicat



Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

3 + 2 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services.

Cette formation est régie par une convention entre le syndicat et la fédération.

DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ

1 PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

- Préparer une stratégie de campagne dans le cadre des élections
- Animer un collectif de campagne
- Impliquer le collectif dans la campagne
- Utiliser les outils mis à disposition pour la campagne
- Faire adhérer pour gagner



PUBLIC

- Équipes nationales



PROGRAMME

- Appréhender les représentations sur la fonction de l'élu·e CFDT
- Organiser la campagne pour gagner en représentativité
- Développer la CFDT
- Mettre en œuvre le plan d'action
- Faire adhérer au projet CFDT
- Savoir Communiquer
- S'organiser pour le « Jour J »
- Schématiser la stratégie de campagne
- Évaluer à chaud et clôturer la formation
- Documents / utilisations



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

3 JOURS



COÛT

900€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ

2 PRATIQUE DE LA SYNDICALISATION



OBJECTIFS

- Faire de la fonction de « développeur » une fonction inhérente à l'engagement CFDT
- Appréhender les problématiques « Services » liées à la précarité, au turn over des salariés, à la typologie des entreprises
- Connaître le projet revendicatif fédéral
- Construire la fidélisation des adhérents à travers des pratiques participatives



PUBLIC

- Équipes nationales



FORMATION



À LA DEMANDE

Modalités pédagogiques



- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe

PROGRAMME



- Établir un diagnostic de sa pratique syndicale
- Faire le lien avec la formation DMF
- Comprendre le choix du syndicalisme d'adhérents
- Combiner les techniques et les outils CFDT pour proposer l'adhésion et faire adhérer
- Produire un plan de développement



DURÉE

3 JOURS



COÛT

600€ / Participant

Les frais de cette formation ainsi que l'organisation sont à la charge de la Fédération des services

FORMATEUR ANIMATEUR



OBJECTIFS

La formation vise à harmoniser l'ensemble des dimensions à prendre en compte lors de l'animation d'une action de formation



PUBLIC

- Mandatés fédéraux : recrutement effectué par le service formation et validé par la commission exécutive
- **Pas d'inscription libre**



PROGRAMME

- Maîtriser les objectifs d'une session, d'une réunion
- Intégrer l'articulation entre les objectifs pédagogiques, le processus, les méthodes, les techniques et les outils
- Appréhender la transmission du contenu, la pédagogie pour adultes
- Gérer un groupe, la dynamique d'un groupe et les individus dans le groupe
- Interroger la posture de l'animateur CFDT
- Trouver son propre style



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Mises en situation
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupe



DURÉE

8 JOURS
2 sessions de 4 jours
avec un travail intersession



COÛT

1700€ / Participant

Les frais de cette formation sont pris en charge par la Fédération des Services

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



SESSION DE FORMATION CURSUS DES MANDATÉS FÉDÉRAUX

Choisir dans la liste déroulante :

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



NÉGOCIATEUR DE BRANCHE

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



SESSION DE FORMATION CURSUS DES ÉLUS

Choisir dans la liste déroulante :

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Élu·e CSE Titulaire Suppléant

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



SESSION DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Choisir dans la liste déroulante :

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



SESSION DE FORMATION POUR LES RESPONSABLES DE SYNDICAT

Choisir dans la liste déroulante :

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



SESSION DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA REPRÉSENTATIVITÉ

Choisir dans la liste déroulante :

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INTERACTIF - JE L'ENREGISTRE SUR MON ORDINATEUR - JE LE REMPLIS - JE LE RENVOIE PAR COURRIEL



FORMATEUR ANIMATEUR

STAGIAIRE

Nom, Prénom : _____

Année de naissance : _____

Numéro NPA / numéro d'adhérent (**impératif**) : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Entreprise : _____

Adresse Professionnelle : _____

Branche : _____

Syndicat : _____ Date d'adhésion à la CFDT : _____

Mandat : _____

Date du mandatement : _____

Autres mandats : _____

Formations déjà suivies : _____

Hébergement à l'hôtel : Oui Non

Si hébergement, arrive la veille : Oui Non

MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION (CFESES)

**ATTENTION : LA DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CONGÉ DE FORMATION EST DE 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION**



LETTER RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION (AR)

Nom, Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Entreprise : _____

Nom du destinataire : _____

Adresse entreprise : _____

À : _____ Le : _____

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du _____ au _____ pour suivre une action de formation au titre du CFESES tel que le prévoit les articles L. 2145-5 à 13, R. 2145-3 à 8 du code du travail.

Je vous notifie que ce stage est organisé par l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT, conformément à l'article L. 2145-6 du code du travail, je vous demande le maintien de ma rémunération totale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION (CSE)

**ATTENTION : LA DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CONGÉ DE FORMATION EST DE 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION**



LETTER RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION (AR)

Nom, Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

À : _____ Le : _____

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ____ au ____ pour suivre une action de formation dans le cadre du congé de formation économique des élus du comité social et économique, conformément à l'article L. 2315-63 du Code du travail.

Je vous notifie que ce stage est organisé par l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT, conformément à l'article L. 2145-6 du code du travail, je vous demande le maintien de ma rémunération totale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION (SSCT)

**ATTENTION : LA DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CONGÉ DE FORMATION EST DE 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION**



LETTER RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION (AR)

Nom, Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Entreprise : _____

Nom du destinataire : _____

Adresse entreprise : _____

À : _____ Le : _____

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ____ au ____ pour suivre une action de formation dans le cadre du congé de formation des élus CSE pour les missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail, conformément aux articles L. 2315-18 et L. 2315-40 du Code du travail.

Je vous notifie que ce stage est organisé par l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT, conformément à l'article L. 2145-6 du code du travail, je vous demande le maintien de ma rémunération totale. Le code du travail précise également la prise en charge des frais de formation d'hébergement et de déplacement.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

RÉFÉRENTIEL ANIMATEUR

LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR DE FORMATION SYNDICALE CFDT

COMPÉTENCES D'ANIMATION

- Établir et faire vivre la relation pédagogique pendant la formation
- Maîtriser le dispositif pédagogique (objectif, progression, méthodes techniques et outils)
- Analyser et réguler le fonctionnement d'un groupe en formation
- Identifier, comprendre et accompagner les situations d'apprentissage
- Prendre en compte et considérer les connaissances, expériences et pratiques des personnes en formation (faire parler cette expérience, nommer, questionner, éclaircir et valoriser)

- S'adapter et s'ajuster
- Gérer l'incertitude, l'imprévisible d'une action de formation
- Gérer le temps
- Être garant de la situation de formation (le cadre de formation, les règles)
- Gérer sa relation avec le groupe pendant et hors des temps de formation
- Être capable de synthétiser les expressions du groupe
- Argumenter, illustrer, faire des liens

COMPÉTENCES À TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Travailler en co-animation
- Rendre compte dans le cadre de réunion de régulation

COMPÉTENCES THÉMATIQUES

- Intervenir sur des sujets, des problématiques, des thèmes connus

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- Organiser, planifier, structurer

COMPÉTENCES DE COMMUNICATION ÉCRITE

- Rédiger la synthèse des travaux et d'une évaluation de formation



LA LÉGISLATION

Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES)

Art. L2145-1 à 13, R2145-3 à 6

Bénéficiaires : salariés du secteur privé.

Durée du congé : 12 jours par an par salarié. 6 jours supplémentaires pour les salariés ayant des mandats dans l'entreprise (titulaires ou suppléants) ou appelés à exercer des fonctions syndicales (animateur de formation syndicale ; délégué syndical ; membre du bureau d'un syndicat).

Frais de formation : la prise en charge des frais de formation peut être négociée en amont sur le budget de fonctionnement du CSE, pour les élus au CSE et délégués syndicaux. Par ailleurs, le CSE peut financer sur son budget dédié aux activités sociales et culturelles une formation dans le cadre du CFESES (au titre de l'amélioration du dialogue social dans l'entreprise).

Salaire du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire.

Congé de formation économique du CSE

Art. L2315-63

Bénéficiaires : élus titulaires au CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

Durée du congé : 5 jours, imputés sur le CFESES.

Frais de formation : prise en charge imputable sur le 0,2 % de fonctionnement du CSE ou par l'employeur selon l'accord dialogue social dans l'entreprise.

Salaire du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire.

Congé de formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE

L2315-18, R2315-17 à 36

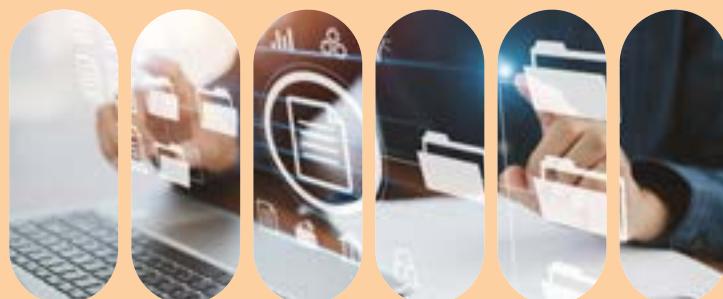
Bénéficiaires : élus titulaires et suppléants au CSE.

Durée du congé :

- 5 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 1^{er} mandat (peu importe l'effectif de l'entreprise)
- 3 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 2^è mandat
- 5 jours de formation pour tous les élus CSE membres de la CSSCT dans une entreprise d'au moins 300 salariés au 2^è mandat.

Frais de formation : totalité des frais (pédagogiques, transport, hébergement, restauration) prise en charge par l'employeur.

Salaire du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire.



LES PARTENAIRES

L'équipe Formation œuvre au quotidien à nouer des partenariats au sein de son réseau pour vous donner accès plus facilement à une offre de formation complémentaire. À ce jour, nous sommes heureux de pouvoir compter sur :



Cfdt:

L'ADHÉSION c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès
à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc.).

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

Avantages & moi



Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans *Cfdt Magazine*.

MaFormation Cfdt: en 1 clic !

Notre plateforme multimodale vous propose des modules en e-learning, intégralement dédiés à la formation CFDT, en présentiel, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel).

CNAS

CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE

La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève*.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE"

Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE "VIE PROFESSIONNELLE"

Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.

PARCOURS MILITANT



... et encore d'autres services, publications, accès internet réservés à découvrir dans votre livret d'accueil CFDT ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de mes frais réels !

CFDT.FR

FÉDÉRATION DES SERVICES



NOUS SUIVRE

cfdt-services.fr

#RS @CFDT Services



CFDT Services



FÉDÉRATION DES SERVICES CFDT
Artois Bâtiment A
11 rue de Cambrai
75 019 PARIS
01 48 10 65 90
services@cfdt.fr

www.services.cfdt.fr

ÉDITION 2026